et par délégation
Directrice Générale
des Services
Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 02/07/2025
ID : 027-212701650-20250624-CM24062025_131-DE

CM-24-06-2025/13-1

Département
EURE
Arrondissement
EVREUX
Canton
CONCHES

COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2025

Nombre de délégués en exercice :	*28*
Nombre de présents :	*15*
Nombre de votants :	*17*
Date de Convocation :	*17/06/2025*

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Vingt-Quatre Juin, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS

Monsieur *Jérôme PASCO, Président,*
Mesdames *Pascale BUREAU, Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Monique JEAN, Agnès TREGOUET, Isabelle BRITTON, Emilie CORBIER, Nadine ROBERT, Claire AUFFRET, Michelle TANGUY*

Messieurs *David SIMONNET, Didier MABIRE, Thierry PINARD, Guillaume MARLIERE, Pascal DESBOIS*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Christian GOBERT donnant procuration à **Madame** Claire LACAMPAGNE-CROCHET
Madame Sophie LEMEZ donnant procuration à **Monsieur** Jérôme PASCO

Mesdames *Christine CHEHU, Céline DEMARQUAY, Marie AUBRY, Céline CONSTANT,*

Messieurs *Jean-Jacques CHEVALIER, Baptiste BESNIER, Eric GODARD, Jean-Paul BOITEUX, Julien HAILLIEZ, Fabrice SORIEUL, Jérémy PEREIRA*

Secrétaire de Séance *: Madame Monique JEAN*

Objet : PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES A LA COMMUNE DE CONCHES : Pôle Culturel

Monsieur Jérôme PASCO rappelle que lors de l'aménagement du Pôle Culturel, il avait été décidé du principe d'apport d'un fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Conches à la Commune de Conches, à hauteur de 50% des dépenses de Fonctionnement et d'Investissement, acquittées par cette dernière au titre du site du Pôle Culturel.

Publié le : 02/07/2025 15:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/34511

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 02/07/2025
ID : 027-212701650-20250624-CM24062025_131-DE

Sur l'année 2024, le montant des dépenses de Fonctionnement concernant ce site s'élève à 128 614,98 € (Eau, Energie, Electricité, Chauffage urbain, Entretien y compris les frais de personnel, Assurance, Maintenance, Téléphonie).

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Arrêtent** le montant du fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays de Conches à la Commune de Conches, au titre du fonctionnement du site du Pôle Culturel, à hauteur de 64 307,49 € correspondant à 50% des dépenses afférentes à ces locaux, sur l'exercice 2024.
- **Autorisent** Monsieur Jérôme PASCO, Maire, ou en son absence Christian GOBERT ou Sophie LEMEZ, Adjoints au Maire, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Vingt-Six Juin Deux Mil Vingt-Cinq

LE MAIRE

MAIRIE DE CONCHES (Eure)

Publié le : 02/07/2025 15:40 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/34511